

## EN BREF !



### ◆ ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS :

La déchèterie mobile sera présente pour les habitants de la Combe de Lancey :

**A St-Mury**  
le 28 octobre

**A St-Jean-le-Vieux**  
le 17 octobre  
le 14 novembre

Plus d'infos sur les sites :  
[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)  
[www.mairiedelacombedelancey.com](http://www.mairiedelacombedelancey.com)

### ◆ ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Aide financière du département pour les installations classées non conformes.  
25% du coût TTC (hors études).  
Pour tout renseignement, contacter le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la Communauté de Communes du Grésivaudan.  
Tél. 04 76 99 70 00  
[serviceseseaux@le-gresivaudan.fr](mailto:serviceseseaux@le-gresivaudan.fr)

*Vous souhaitez donner la parole à un Combinois, faire connaître une activité ou une personnalité ?*  
**CETTE RUBRIQUE EST LA VOTRE !**

### Bulletin Municipal de La Combe de Lancey

56 Place du Boÿs  
38190 La Combe de Lancey

Tél: 04 76 71 40 96  
Astreinte: 06 30 91 16 42  
(en cas d'extrême urgence)

[mairie@lacombedelancey.fr](mailto:mairie@lacombedelancey.fr)  
[www.mairiedelacombedelancey.fr](http://www.mairiedelacombedelancey.fr)

(Imprimé par nos soins)

# La vie du village : rétrospective...

## Comités des Fêtes

Sur nos chemins...

Après le confinement du printemps, le Comité des Fêtes a proposé aux Combinois de se retrouver dans le cadre de randonnées découvertes estivales. Le 4 juillet, c'est vers le lac de Freydières qu'une dizaine de participants ont cheminé à travers la magnifique hêtraie de notre commune. Ils ont été reçus par les jeunes brasseurs revellois pour un échange convivial et une dégustation de leurs Bières de Belledonne®. Les randonneurs ont ensuite partagé un pique-nique tiré du sac avant de regagner La Combe. D'autres randonnées découvertes sont prévues au printemps 2021. Vous êtes intéressés ? Faites le savoir :



[comitefeteslacombe@gmail.com](mailto:comitefeteslacombe@gmail.com)



Des Virtuoses à la Combe

Une soirée Ciné-concert exceptionnelle a eu lieu samedi 5 septembre sur la Place du Boÿs : 32 musiciens du Brass Band du centre musical Accords de Villard Bonnot ont fait résonner leurs cuivres durant la projection du film Les Virtuoses. La centaine de spectateurs, émue par le film, s'est enthousiasmée de la grande qualité du concert dirigé par Cédric Rossero. La soirée s'est prolongée autour de la buvette / snack proposée par les bénévoles du Comité des Fêtes : merci à tous pour cette belle soirée !



## APE : marché aux fleurs



Le 16 mai dernier, les membres de l'APE ont organisé leur traditionnel marché aux fleurs en s'adaptant au protocole sanitaire en proposant une version drive.

Cette manifestation a été maintenue et a permis de retrouver un semblant de lien social après la période de confinement que nous venions tous de vivre.

L'APE vous donne rendez-vous au printemps 2021 !

## La parole est à vous !

Le Petit Furgarat est allé à la rencontre de la famille Bourgeat-Dechandon installée depuis le mois de juin dernier à La Chapelle.

**- Coralie et Olivier, pourriez-vous vous présenter ?**

Nous sommes un couple de jeunes trentenaires avec une petite Océane de 4 ans qui va à l'école de La Combe. Nous travaillons tous les deux, l'un à Grenoble, l'autre à Moirans.

**- Pourquoi avoir choisi de vous installer ici à La Combe ?**

Olivier : Ma famille est originaire des balcons, de Saint Mury, et j'ai de la famille ainsi que de nombreux amis un peu partout, y compris à La Combe

Coralie : De mon côté, je ne suis pas de la région, et même je ne me voyais pas habiter en montagne ! J'appréhendais en particulier de conduire sur les routes étroites d'ici ... Mais la montagne a su m'appriivoiser et je suis très heureuse d'être ici !

**- Quelles ont été les "bonnes surprises" depuis que vous êtes arrivés ?**

Le plus important ... l'accueil de tous, que ce soit à l'école ou à la mairie !



La variété des activités proposées par les associations, la bibliothèque à deux pas de la maison.

Enfin, notre emplacement privilégié, avec la vue sur l'église si bien éclairée et le plateau sportif qui sert de terrain de jeu pour Océane. Au passage, merci à tous les enfants et les jeunes qui respectent les horaires d'accès au plateau sportif !

**- Et les moins bonnes surprises ?**

Aucune ... Si ! la route d'accès à notre maison, mais il paraît qu'elle devrait être goudronnée avant la fin de l'année 2021 pour un meilleur accès au plateau sportif, il nous faut juste être un peu patients !

Merci à vous pour ce témoignage et bonne continuation sur notre commune !

# PETIT FURGARAT

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE LA COMBE DE LANCEY

N° 15 - SEPTEMBRE 2020



## A VOS AGENDAS !



- ◆ **2 octobre dès 19h :**  
Les Savios  
Salle des fêtes - nouveau spectacle de cirque
- ◆ **9 octobre dès 17h30 :**  
Planétarium - Gymnase
- ◆ **11 novembre 11h :**  
Place du Boÿs - Cérémonie en présence des enfants de l'école, d'un détachement du 93ème RAM et d'une trompettiste professionnelle
- ◆ **11 décembre 16h30 :**  
Place du Boÿs  
Marché de Noël (APE)
- ◆ **20 décembre 18h :**  
La tournée du Père Noël - Comité des fêtes

### Ont été annulés :

- ◆ La fête des pommes
- ◆ Le concours de belote
- ◆ Le thé dansant

⇒ Recensement citoyen à faire en Mairie l'année des 16 ans

## Edito : le mot du Maire

Je tiens tout d'abord à remercier les combinoises et combinois qui ont élu, dès le premier tour, les 15 conseillers municipaux qui vont honorer ce mandat pour les 6 années à venir.

Mes remerciements vont également à l'équipe sortante pour le travail accompli au cours du précédent mandat et celui réalisé pendant la période transitoire liée à la crise sanitaire.

Ce n'est que le 28 mai dernier que le conseil municipal a pu enfin se réunir à huit clos pour désigner le maire et les 4 adjoints. Vous trouverez en deuxième page de ce Petit Furgarat leur délégation dans leurs commissions respectives.

La nouvelle équipe s'efforcera de répondre aux attentes de la population qui évoluent et auxquelles nous devons répondre avec une gestion de plus en plus complexe, entre multiplication des normes et une nécessaire coopération intercommunale.

Depuis l'élection, il a fallu organiser deux rentrées scolaires, celle de juin post-confinement et celle de septembre qui ont été menées avec beaucoup de sérieux par les élus en charge des affaires scolaires et périscolaires, les enseignants et le personnel communal. Autre point important, la garderie périscolaire. Suite au désengagement de l'APE en juin dernier, le service de garderie a été mis en place en urgence avec une nouvelle association. Cette dernière n'ayant pas trouvé un équilibre financier a décidé de se retirer début octobre. Nous sommes à ce jour, à la recherche d'une solution pérenne satisfaisante pour tous.

Parallèlement, l'offre d'activités sportives et culturelles s'est élargie sur la commune. La mairie encourage ces initiatives en mettant gracieusement à disposition les bâtiments communaux.

Vous trouverez, ci-après, les principaux travaux réalisés et à venir, parmi lesquels, celui de la finalisation du projet de réhabilitation du château avec notamment la mise en valeur du parc et des terres attenantes.

Notre population évolue au rythme des départs et des arrivées. En effet, parmi les 718 habitants que compte officiellement notre commune, nous déplorons la disparition, en 5 mois, de deux sœurs et d'un frère d'une ancienne famille, Hélène 90 ans, Yvonne 89 ans et Lucien PEYRARD 85 ans. Par ailleurs, de nouvelles familles se sont installées sur notre commune ces derniers mois, nous leur souhaitons la meilleure intégration possible.

Bien à vous

**Le Maire de la Combe de Lancey,  
Régine Villarino**



## EN BREF !

### Le Château

La signature définitive se fera fin octobre. Actuellement la société BMB Concept est en cours de commercialisation des nouveaux appartements et annonce une finalisation des travaux fin 2021.



# Le Conseil Municipal en action(S)



## Travaux réalisés...

- ◆ Rénovation du habert de la Sitre.
- ◆ Auvent et toilettes sèches au pré du Mollard.
- ◆ 2ème tranche de la mise en lumière de l'Eglise.
- ◆ Voirie : Chemin de Lancey (station d'épuration) et Chemin des Furgarats.
- ◆ Traitement des eaux pluviales sur le Chemin d'Angèle.



## ...et à venir.

- ◆ Rénovation de la toiture de l'église.
- ◆ 2ème tranche des travaux d'accessibilité (place de parking près de la mairie, accès bibliothèque...)
- ◆ Poursuite des travaux d'amélioration énergétique :
  - changement des huisseries pour le groupe scolaire,
  - rénovation de la toiture et isolation du hall de la maternelle.
- ◆ Etude pour l'amélioration énergétique des bâtiments communaux (cantine, gymnase...)
- ◆ Réaménagement paysager du parc du château, après expertise phytosanitaire des 2 arbres remarquables qui s'y trouvent.
- ◆ Voirie : Le Mont (partie haute), Carrière (Chemin de St Jean), route de la Scierie (en partie).



# Vie sociale et associative

## La bergère des étoiles

L'école de La Combe de Lancey accueille La Bergère des étoiles jeudi 8 et vendredi 9 octobre pour une découverte des planètes, du système solaire et des étoiles.

### ◆ Séances planétarium au gymnase

Vendredi 9 octobre

17h30-18h30 ou 19h-20h

Ouvert à tous à partir de 6 ans. Tarif : 5 euros pour les adultes, 3 euros pour les enfants.

### ◆ Observation des étoiles à la Croix de Revollat

Vendredi 9 octobre à partir de 20h30.

Guidés par votre animatrice astronome, vous apprendrez à repérer les constellations, les étoiles remarquables et les planètes observables du moment. Durée environ 1h30 - Tout public. Gratuit.

## INSCRIPTION OBLIGATOIRE

à [apelacombedelancey@gmail.com](mailto:apelacombedelancey@gmail.com) ou au 06 62 60 74 52

(attention nombre de place limité)



## Une commune dynamique !

Malgré l'épidémie de Covid-19 qui ne facilite pas la mise en place des activités, puisqu'il faut respecter les règles sanitaires qui peuvent évoluer à tout moment, nos associations proposent, un nombre de plus en plus important d'activités sportives et culturelles dans notre commune.



Outre les activités habituelles telles que la belote, le yoga, la gym, l'athlétisme, la danse biodynamique, la chorale... et même si certaines n'ont pas encore repris, vous ou vos enfants peuvent se lancer dans de nouvelles expériences comme l'aïkido, la danse ou le Pilates. Il est encore temps de vous inscrire...

**Retrouvez les contacts de ces associations sur le flash info du mois d'août et sur le site web de la commune.**

[www.mairiedelacombedelancey.fr](http://www.mairiedelacombedelancey.fr)

## « Bib à la carte »



Dès le mois de juin, la bibliothèque a mis en place la « BIB À LA CARTE », système qui fonctionne uniquement sur réservations.

◆ Réservation sur le réseau

[www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr](http://www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr)

La navette est de nouveau en service, l'emprunt est possible dans toutes les bibliothèques du réseau.

◆ Réservation d'une « boîte surprise » par mail [bmlacombe@hotmail.fr](mailto:bmlacombe@hotmail.fr)

Vous y trouverez une sélection de documents à découvrir.

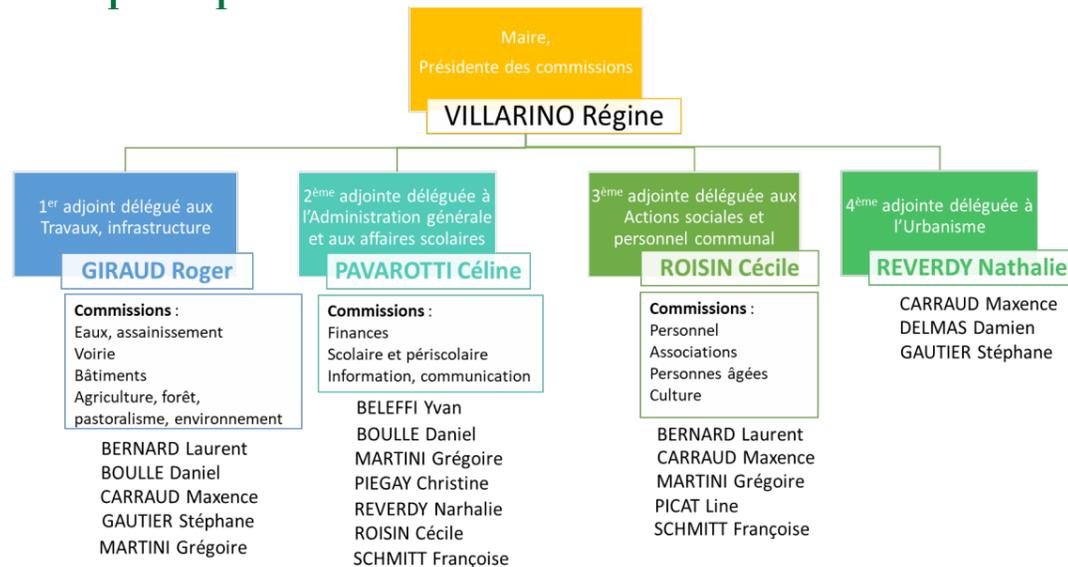
Vous pouvez également orienter votre demande (polars, voyage, BD...)

Concernant les boîtes enfants, merci de préciser l'âge du ou des enfants.

Un mail vous avertira de la disponibilité de votre boîte.

Dans tous les cas, le retrait des réservations se fera aux heures de permanences habituelles du mercredi 14h/18h, du jeudi 16h/17h30 et du samedi 10h30/12h30.

## Les principales commissions communales



## Les principales délibérations du Conseil Municipal de mai à septembre

### Conseil Municipal du 28 mai :

- Election du maire et des adjoints
- Délégations consenties par le conseil municipal au maire
- Indemnités du maire et des adjoints
- Désignation des membres des commissions

### Conseil Municipal du 17 juin :

- Demande de prêt à la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône-Alpes pour l'achat de l'épaveuse
- Renouvellement de la commission communale des impôts directs

- Projet de reprise de la piste d'accès à l'alpage du Pré du Mollard et de Jean Collet
- Création d'une piste forestière en forêt indivis La Combe de Lancey / St Jean le Vieux
- Présentation du nouveau règlement de la cantine

### Conseil Municipal du 9 juillet :

- Soutien à la filière forêt bois locale pour la construction bois
- Convention de délégation de service public de la garderie avec Elles et Cie

## Du maraîchage sur les terres du Château...

Mickaël Monteil, maraîcher nouvellement installé dans notre commune, nous explique son parcours et son projet :

« Après l'obtention de mon Brevet Professionnel "Responsable d'Exploitation Agricole" au lycée horticole de Saint-Ismier en juin 2019, j'ai contacté plusieurs communes du Grésivaudan pour m'installer. La mairie de La Combe de Lancey m'a proposé depuis mai dernier une parcelle de terrain communal de 3500m<sup>2</sup> au Mas Montacol, sous le château.

La configuration du terrain exposé sud-ouest et sa superficie en font un espace propice au démarrage de mon activité de production de légumes en Agriculture Biologique.

Après quelques mois de mise en place, beaucoup de choses restent à faire pour pérenniser l'activité, ce à quoi je vais m'employer sur l'année à venir. Mon objectif est de valider et maîtriser les itinéraires techniques de cultures les plus respectueux de l'écosystème, par exemple, en recherchant une meilleure maîtrise du désherbage, de l'arrosage et du paillage et avec un choix de légumes adaptés au terrain et couvrant une saison plus large. »

Retrouvez les légumes des Jardins de la Combe sur le site internet :

**"cagette.net"**



Deux distributions par semaine :

Mercredi et samedi au Mas Montacol.

Inscription gratuite sur le site :

<http://app.cagette.net/group/950>

Un groupe d'habitants de La Combe s'organise pour créer une "coopérative d'achats groupés" sur la commune (notre maraîcher pourrait faire ses ventes par cette coopérative).

Si vous êtes intéressés pour vous impliquer dans ce projet, contactez : [f.michel@atelierdereliure.fr](mailto:f.michel@atelierdereliure.fr)

ZOOM

## ET AUSSI...

### RESPECTONS-NOUS !

**Horaires à respecter pour tous travaux bruyants de jardinage et de bricolage :**

\* jours ouvrables 8h30-12h et 14h-19h30

\* samedis 9h-12h et 15h-19h

\* dimanches et jours fériés de 10h à 12h

**Pour les évènements festifs l'horaire est 22h maximum.**

Tout dépassement prévu doit être signalé en mairie et au voisinage.